

RÉVEILLON DE NOËL

Nous sommes heureux de vous annoncer que tous les élèves de l'école sont invités à un réveillon de Noël, qui aura lieu le jeudi 19 décembre de 16 h à 20 h 30. Par conséquent, le lendemain, soit le vendredi 20 décembre, sera un jour de congé pour tous les élèves.

Plusieurs activités différentes seront proposées et nous souhaitons que tous nos élèves participent!

Un souper sera servi sur place, pour les élèves qui auront préalablement acheté leur billet de la rôtisserie St-Hubert, au coût de 6 \$. Les élèves pourront payer leur repas à la table prévue à cet effet, près du corridor de la cafétéria. **La vente de billet aura lieu sur l'heure du dîner du 26 au 29 novembre.** Le menu sera le suivant : Boite surprise de poulet St-Hubert incluant salade de chou, frites et sauce. Le paiement devra se faire en argent comptant (**montant juste obligatoire**) ou par **carte de débit**. 500 boîtes seront disponibles.

Chaque élève qui souhaite participer à la soirée gratuitement devra apporter son lunch.

Prenez note qu'il n'y aura pas de service de transport le 19 décembre à 20 h 30. Les élèves devront donc prévoir le retour avec leurs parents ou avec le RTC.

De plus, aucun élève ne pourra entrer dans l'école après 16 h. Ainsi, si un élève quitte l'école après 16 h 00, il ne pourra pas revenir à l'école pour participer aux activités.

En cas de fermeture d'école dû à la mauvaise température, l'activité sera annulée et il y aura une journée régulière de cours le 20 décembre.

Nous comptons sur vous, chers parents, pour inciter votre jeune à participer et faire de cette soirée, une réussite. L'objectif de la soirée est de permettre à tous les élèves et les membres du personnel de fraterniser et d'échanger de joyeux moments en cette période de festivités. Il s'agit d'un moment privilégié pour travailler le sentiment d'appartenance.

Joyeux temps des fêtes!

La direction



PROJET DE ZOOTHÉRAPIE

Au cours du mois de décembre, nous intégrerons une ressource canine pour la présente année scolaire. Le chien fera son arrivée dans notre milieu de façon progressive. Il s'agit d'une chienne de race berger australien qui se prénomme Aska. Elle est associée à M^{me} Andrée Ferland qui est éducatrice spécialisée à notre école, pour les élèves de 1^{re} secondaire. Elle détient également une formation en zoothérapie. Le but est d'apporter un soutien émotionnel aux élèves qu'elle accompagne, en incluant dans sa pratique, des activités ou interventions assistées par Aska. Afin de fournir des occasions de motivation, d'éducation (exemple : politesse canine), de loisirs ou de bienfaits thérapeutiques pour améliorer le bien-être à l'école.

Les bénéfices de la zoothérapie en milieu scolaire, particulièrement avec des chiens, sont largement documentés. Ils touchent à différents aspects du bien-être des élèves, tant au niveau émotionnel, social, que cognitif. Au moment opportun, un message sera fait à l'ensemble des élèves pour les informer de la présence d'Aska et les consignes.

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous, nous vous demandons de nous informer s'il y a présence d'allergies aux chiens ou des limitations particulières. S'il y a lieu, nous analyserons le contexte, en vue de répondre à nos obligations.

Veillez nous indiquer, au besoin, votre situation particulière au plus tard le vendredi 29 novembre à l'adresse électronique suivante : polych@cssps.gouv.qc.ca

Je vous remercie de votre collaboration. Si vous avez des questions à ce sujet, je vous invite à communiquer avec nous.

Isabelle Girard, directrice



POUR MOTIVER UN RETARD OU UNE ABSENCE (RAPPEL)

Lorsque votre enfant s'absente, il est de votre responsabilité d'aviser via le module de **déclarations d'absence** de votre **Mozaïk portail-parents**, par courriel ou par téléphone son secrétariat du niveau. Une absence ou un retard non motivé à l'intérieur du délai prévu (24 heures) entraînera une absence anormale au dossier de votre enfant et la conséquence prévue par la direction. Nous vous suggérons fortement d'utiliser le module de **déclarations d'absence** via votre **Mozaïk portail-parents** pour la déclaration des absences de votre enfant. Si vous priorisez cette possibilité, veuillez ne pas écrire de courriels ou appeler pour motiver les absences de votre enfant afin d'éviter des doubles déclarations.

1 ^{er} et 2 ^e secondaire / CPC	418-622-7820 poste 7089 abspolychsec1-2@cssps.gouv.qc.ca
3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire / Pré-DEP / Service PERSPECTIVE / service REPAIR	418-622-7820 poste 7724 abspolych@cssps.gouv.qc.ca

LE MOIS DU PARTAGE 2024

À chaque année, la Polyvalente de Charlesbourg s'investit pour aider nos élèves dans le besoin. Les demandes sont encore très grandes cette année. Tout au long du mois de décembre, deux principales activités auront lieu dans l'école :

1- La grande collecte de denrées non périssables pour la confection de paniers de Noël (du 2 décembre jusqu'au 19 décembre)

Dans le hall (au sapin), des jeunes bénévoles de 5^e secondaire feront la collecte de denrées non périssables (conserves, céréales, pâtes alimentaires, collations, produits d'hygiène, etc) pour les paniers de Noël.

2- L'arbre à souhait au profit du fonds d'aide à l'élève de l'école (du 2 décembre jusqu'au 19 décembre)

Pour un petit 2 \$, votre enfant pourra participer à la décoration de notre arbre à souhait en achetant une boule de Noël tout en y ajoutant un souhait. Toutes les sommes amassées iront au fonds d'aide à l'élève pour ceux en difficulté dans NOTRE école.

De plus, avec chaque denrée offerte ou tout achat d'une boule de Noël, l'école remettra un coupon de participation pour le tirage de 3 certificats-cadeaux de 50 \$ le 19 décembre lors du réveillon.

Nous souhaitons solliciter votre aide, vous les parents, pour faire de ce mois du partage un franc succès : n'hésitez pas à mettre une denrée dans le sac à dos de votre enfant !

Merci pour votre généreuse participation !

Marc Bergeron

VIRUS SAISONNIERS

En cette période de l'année où les microbes sont plus que nombreux, nous souhaitons tous assurer la santé et le bien-être de nos élèves, ainsi que celui des membres du personnel de l'école. Afin de prévenir la propagation des maladies et de garantir un environnement d'apprentissage sain et sécuritaire, nous encourageons votre enfant à porter un masque en cas de symptômes respiratoires (tels que la toux ou le nez qui coule). Nous vous rappelons également qu'en cas de forte maladie ou de symptômes plus graves, il est préférable de garder votre enfant à la maison pour qu'il puisse se reposer et éviter de contaminer ses camarades.

